

Cinq faits à propos de la perchaude du lac Nipissing



1. Biologie de la perchaude

La perchaude est une espèce abondante qui se développe bien dans des habitats tièdes à frais et qui est plus abondante dans l'eau libre ayant une végétation modérée, de l'eau claire et des fonds de vase ou de sable et de gravier.

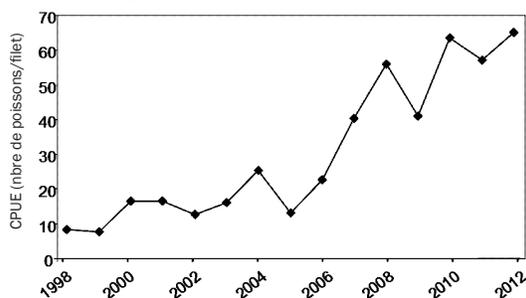
La perchaude joue un double rôle au lac Nipissing : celui de prédateur et celui de proie. Ces deux rôles sont importants pour le fonctionnement de l'écosystème et doivent entrer en ligne de compte dans les décisions qui seront prises à l'égard de la gestion des ressources.

Le frai a lieu tôt au printemps dans la végétation des eaux peu profondes lorsque la température de l'eau atteint 6 °C. Les mâles fraient pour la première fois à deux ou trois ans et en moyenne, les femelles atteignent la maturité sexuelle à trois ans ou lorsqu'elles ont atteint 15,5 cm (environ 6 pouces) de longueur.

2. État de la perchaude

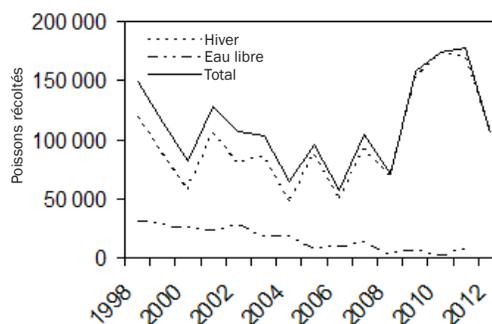
Les études actuelles indiquent que la perchaude est maintenant le poisson-gibier le plus abondant du lac et que récemment, sa population s'est multipliée par six (figure 1).

Figure 1 : Abondance de la perchaude dans le lac Nipissing



La récolte de perchaude du lac a été relativement stable au cours des dernières décennies. La population de perchaude du lac Nipissing s'est accrue, tout comme la récolte (figure 3). L'augmentation de la population de perchaude peut être attribuable au déclin de la population de doré jaune. En outre, la perchaude étant un prédateur des jeunes dorés jaunes, l'augmentation de sa population met encore plus de stress sur la population de doré jaune du lac, qui est déjà soumise à un stress résultant de décennies de surpêche.

Figure 2 : Récolte de perchaude par des pêcheurs à la ligne au lac Nipissing



3. Valeur de la perchaude

La perchaude peut jouer un rôle croissant pour la pêche au lac Nipissing et elle contribue de façon marquée à l'économie locale.

Le lac Nipissing est le septième lac en importance pour la pêche en Ontario, Grands Lacs compris. C'est une destination de choix pour la pêche dans le Nord-Est de l'Ontario. Chaque année, les pêcheurs à la ligne y passent 50 000 heures en moyenne à pêcher la perchaude.

Par suite de modifications récentes du règlement de la pêche à la perchaude, il est prévu que l'espèce apportera une contribution encore plus grande à l'économie locale.

4. Gestion de la pêche à la perchaude

Le gouvernement gère la population de perchaude aux niveaux appropriés afin de maintenir et de soutenir l'ensemble de l'écosystème du lac Nipissing.

Le plan de gestion des pêches a défini certaines possibilités de gestion de la perchaude, dont :

- la possibilité de croissance de la pêche de cette espèce;
- les avantages potentiels pour la pêche au doré jaune et son rétablissement si la pression de la pêche sur le doré jaune diminue et que la pression sur la perchaude s'intensifie.

Afin de tirer le meilleur parti de ces possibilités, il sera important de poursuivre le programme annuel de surveillance et d'évaluation de la perchaude du lac. Le programme surveille les fluctuations de population de perchaude, aide à établir des seuils de récolte viables et évalue les règlements et les mesures de gestion.

5. Règlements de pêche de la perchaude

Dans le cadre de l'ébauche de plan de gestion des pêches du lac Nipissing, de nouveaux règlements de pêche sont maintenant en place afin d'augmenter les possibilités de pêche de la perchaude.

Au 1^{er} janvier 2014, les limites de prise et de possession de perchaude ont été augmentées. En plus d'augmenter les possibilités de pêche de la perchaude, la modification du règlement aura des répercussions positives sur la pêche au doré jaune, qui subit des pressions.

La perchaude est maintenant le poisson-gibier le plus abondant du lac. Or, en tant que prédateur des jeunes dorés jaunes, elle est également considérée

comme une menace possible au rétablissement de cette espèce dans le lac Nipissing. La réduction de la population de perchaude par une pêche accrue aura des répercussions positives sur la population du doré jaune, tout en élargissant les possibilités qu'offre la pêche sportive au lac Nipissing.

Les modifications du règlement de pêche à la perchaude au lac Nipissing sont illustrées à la figure 3.

Saison de pêche	Limite de prise (possession)	
	Permis de pêche sportive	Permis de pêche écologique
1 ^{er} janvier au 15 mars et 3 ^e samedi de mai au 15 octobre	50 (50)	25 (25)

Figure 3 : Modifications du règlement de pêche à la perchaude au lac Nipissing en vigueur au 1^{er} janvier 2014

Pêcher aujourd'hui... en pensant à demain

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Eric Cobb, biologiste, gestion des ressources
Ministère des Richesses naturelles
3301, Trout Lake Road
North Bay (Ontario) P1A 4L7
Par courriel : lakenipmanplan@ontario.ca